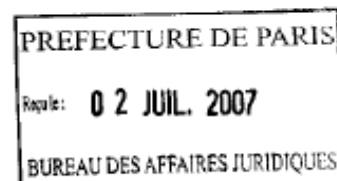


**Obligation de déclaration préalable
à l'édification de clôture et de permis de démolir**

DU 2007-094

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 02 JUIL. 2007



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 juin 2007

2007 DU 94 - Instauration du permis de démolir et de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture sur le territoire de la Ville de Paris.

M. Jean-Pierre CAFFET, rapporteur.

nature à compromettre la protection ou la mise en valeur du patrimoine bâti, des quartiers, des monuments ou des sites.

D'autres considérations plus techniques militent en faveur de l'extension de cette procédure à l'ensemble du territoire : cohérence du dossier lorsque les travaux de construction supposent des travaux de démolition préalables. difficulté de déterminer

2

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme ratifiée par la loi n° 2006-872 portant engagement national pour le logement ;

Vu le décret n° 2007-18 du 5 janvier 2007 portant réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 juin 2007, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'instaurer le permis de démolir et la déclaration préalable à l'édification d'une clôture sur l'ensemble du territoire parisien ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Pierre CAFFET, au nom de la 8e Commission,

Délibère :

Article premier.- Le permis de démolir est instauré sur l'ensemble du territoire parisien à compter du 1er octobre 2007.

Art. 2.- La déclaration préalable à l'édification d'une clôture est instaurée sur l'ensemble du territoire parisien à compter du 1er octobre 2007.

Pour copie conforme,
Le Secrétaire général adjoint du Conseil de Paris,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pierre Blanca'.

Pierre BLANCA.

